

Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE DIX NEUF Le 30 janvier à 20 heures Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, En séance publique, sous la présidence de Michel JACK Maire. Étaient présents : Mesdames M. Blavette - S. Foret - E. Mallet et Messieurs A. Dutertre - G. Hattry - P. Hamelin - H. Garnier Absent(e): N. Murillo (donne pouvoir à M. Dutertre) - M. VOLTZ (donne pouvoir à M. Hattry) Secrétaire de séance : G. HATTRY Assistai(en)t également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 23/01/2019</p> <p><u>Date d'affichage</u> 05/02/2018</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 10</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Approbation du compte rendu de la réunion du 12 décembre 2018 :

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2018, les membres présents qui étaient présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité ce dernier.

M. Hattry est élu secrétaire de séance.

En préambule à la séance du conseil municipal, M. le Maire accueille Mme Natalia CHEVTCHENKO.

Mme Natalia CHEVTCHENKO vient présenter son association créée en début d'année. Son association « S'aime & Pousse » sur le thème de la parentalité, est axée sur des rencontres parents enfants autour d'une écoute attentive et bienveillante. Elle souhaite organiser, à Surfonds, le 29 juin prochain un salon parentalité avec des ateliers, des professionnels de la petite enfance.

M. le Maire propose de lui mettre une salle à la mairie pour ses réunions (site internet : www.saimeetpousse.fr)

1- Budget communal : Autorisation de dépenses d'investissement avant vote du budget primitif 2018.

M. le Maire expose que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que :

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette »

L'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessous, seront inscrits au budget lors de son adoption.

Ainsi, afin de pouvoir régler les factures d'achat d'une vitrine, miroirs de rue et la subvention pour les travaux de réhabilitation de l'EHPAD de Montfort le Gesnois

M. Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget Principal comme suit :

Chapitre	BP 2018	25%
21 : Immobilisations corporelles	22 429.52 €	5 607.38 €
TOTAL		5 607.38 €

Répartis comme suit :

Chapitre	Opération	Article	Investissement votés
21	Achat d'une vitrine	2135	473.14 €
	Achat de 2 miroirs	2135	689.04 €
20	Subvention pour les travaux de l'EHPAD de Montfort le Gesnois	2041	642.53 €
TOTAL			1804.71 €

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité,
Autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au budget primitif 2018.

2-Commerce.

M. le Maire rappelle qu'une annonce a été déposée en novembre dernier sur le site SOS Villages d'une chaîne télévisée. Il fait une présentation des quelques candidatures reçues et des visites effectuées à ce jour.

3- Incivilités

M. le Maire rappelle que dans la nuit du 31 décembre 2018, la commune a été victime d'incivilités (graffitis, tags...). Les devis de réparation de ces dégradations s'élèvent à 1 587.12€.

Une plainte a été déposée. L'enquête de la gendarmerie suit son cours, des témoins sont entendus.

4- Travaux des commissions :

Commission travaux :

M. Dutertre informe que :

- Dans le cadre des travaux de voirie, il a rendez-vous avec la Société Colas pour d'établir un devis pour la 1^{ière} tranche du projet (reprofilage de Route de Bouloire et Chemin des Chênes) et le projet de pose de ralentisseurs, afin de préparer le dossier de demande subvention.

- Les travaux de toiture de la salle polyvalente ont pris du retard dû au délai de livraison des matériaux.

- Un devis va être demandé à la Société Delande pour installer l'éclairage des toilettes publiques.

M. Dutertre propose la date du 25 février 2019 à 19h00 pour une réunion de la commission.

Commission communication : Pour le prochain Surfonds info et suite à la réunion de préparation, Mme Blavette demande le retour des articles pour le 24 février prochain afin de permettre une relecture le 15 mars, une parution et distribution vers le 21 mars 2019.

Commission enfance scolarité : Mme Mallet fait un résumé de la réunion de la commission de la Communauté de Communes : Projet Théâtre à l'Epidaure de Bouloire et le projet multi-accueil à Le Breil sur Merize (visites des structures existantes du territoire et à Le Mans).

Mme Mallet informe que les anciens locaux de la trésorerie de Connerré accueilleront le service jeunesse de la Communauté de Communes.

Commission culture : M. Hattray rappelle les dates des manifestations pour l'année 2019 :

- Quiz le 22 mars en soirée
- Passage du jury fleurissement le 7 juillet
- Feu d'artifice le 20 juillet
- Remise des prix des maisons fleuries le 29 septembre
- Chorale dans l'église le 6 octobre
- Quiz le 17 octobre (après-midi)
- Exposition le 17 novembre

Commission finances : M. Garnier informe qu'il fera un point global sur l'exercice 2018 avec Mme Tuytten le 18 février prochain. Qu'une réunion de la commission aura lieu début mars.

Questions et informations diverses

• Dans le cadre de la demande de desserte de bus supplémentaire dans la commune, 5 courriers ont été reçus. Les services concernés vont être sollicités afin d'étudier les possibilités pour l'année scolaire 2019-2020.

• PLUI : Les élus délégués ont maintenu dans le projet de PLUI, le classement des haies existantes dans le PLU de 2009.

• Information INSEE : La population de la commune de Surfonds est de 348 habitants (342 résidences municipales + 6 résidences secondaires)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00
Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 30 janvier 2019

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
JACK Michel	X		
DUTERTRE Alain	X		
BLAVETTE Mélanie	X		
GARNIER Harold	X		
HAMELIN Pascal	X		
MALLET Emmanuelle	X		
MURILLO Nathalie		X	(donne pouvoir à A. Dutertre)
HATTRY Gérard	X		
FORET Stéphanie	X		
VOLTZ Patrick		X	(donne pouvoir à M. Hattry)